



Union  
Syndicale  
Bruxelles

Trade Union  
Eurocontrol  
One Sky. One Vision.

TUEM  
245 ↑



## Ensemble de mesures de solidarité : position des organisations syndicales

Économies pour 2020 (Mio EUR)		
<b>Report à l'année prochaine de l'augmentation de 3,5 % des rémunérations du personnel opérationnel du MUAC (07/2021)</b>	Acceptée	0,70
<b>Annulation des journées de travail supplémentaires des contrôleurs de la circulation aérienne du MUAC</b>	Acceptée	0,60
<b>Annulation du budget alloué aux promotions pour 2020</b>	Acceptée	0,30
<b>Annulation du paiement du rappel lié à l'adaptation des rémunérations pour 2020</b>	Report à juillet 2021 ou janvier 2022 afin d'éviter des incidences financières et juridiques (réclamations auprès du TAOIT)	2,60
<b>Frais de voyage pour 2020</b>	Acceptée	0,60
<b>Paiement basé sur le jugement actuel de l'UE de 2020</b>	Alignement sur le Statut du personnel de la CE  (automatiquement appliqué à EUROCONTROL – accord signé – réforme administrative de 2016)	
<b>Augmentation temporaire du prélèvement spécial actuel de 4 % (de 6 à 10 %) sur une période de 12 mois</b>	À rembourser intégralement au personnel en juillet 2021 et/ou janvier 2022 (flexibilité)  Aucun risque d'incidences financières et juridiques pour l'Agence (réclamations auprès du TAOIT)	3,2
<b>Compte négatif d'heures de travail du personnel travaillant dans la salle d'exploitation du MUAC</b>	Proposition des organisations syndicales	3,0

Économies pour 2020 (Mio EUR)

<p>Départs dans l'intérêt du service (LIIS) 150 membres du personnel – article 42 quater du Statut administratif du personnel (20 années d'ancienneté, avec l'accord du membre du personnel)</p>	<p>Acceptée</p>	<p>L'Agence n'a fourni aucune analyse à ce sujet.</p>
<p><b>Mise à la retraite obligatoire (nouvelle disposition proposée par le DG : juillet 2020 – juin 2021)</b></p>	<p>Refusée Risque élevé d'incidences financières et juridiques pour l'Agence (réclamations auprès du TAOIT)</p>	<p>L'Agence n'a fourni aucune analyse à ce sujet.</p>